



Portable confisqué au lycée : Une semaine. Légal ou non ?

Par **Olabitrio**, le **06/10/2010** à **18:29**

Bonsoir,

J'aurais aimé avoir votre avis,
Mon fils s'est fait confisqué son portable dans les couloir de son établissement et non en classe il regardait l'heure, ayant oublié sa montre à la maison. Une des surveillante lui a pris pour le remettre a Madame la Directrice.

Celle-ci n'a pas voulu lui rendre en fin de journée, et l'a confisqué pour une semaine, soit jusqu'à mercredi, 13 octobre, au soir.

J'aurais aimé savoir si effectivement, c'est légal ?

Il mérite une punition, mais je n'aime pas qu'il soit dehors sans son portable, surtout pendant le Weekend..

Nous devons payer un forfait, il me semble que c'est une atteinte à la propriété privé sans trop m'avancer, j'aimerais en parler demain avec la directrice, mais j'aimerais avoir votre avis avant..

Merci d'avance,
Thibaut.